

Décision

Générale

colonial

## Décision n° n° 831 accordant une. permis on de trois semaines à Morgan Affousien, ,

n° 831

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
21 août 1950

Numéro JO  
n° 8 du 30/08/1950

Date du numéro  
30 août 1950

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Légions Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 1<sup>S</sup> septembre 1884 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté n° 226 du 24 mars 1943 relatif à l'organisation et au recrutement du personnel auxiliaire autochtone de la Côte française des Somalis et les textes subséquents

**Vu** la demande de permission d'absence formulée par Mirgan (Moumin), ouvrier de mai trise des P. T. T. en Cal: du 2 août 1950

**Vu** l'avis favorable au chef du service des P.T.T

### TEXTE INTÉGRAL

Art, 1, — Une permission d'absence de trois semaines à solde entière est accordée à Mirgan (Moumin), ouvrier de mai trise auxiliaire des P. T. T. pour compter du 21 août 1950.

#### Art. 2

— La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

**pour le gouverneur et par le delegationle secretaire generalchamboredon**